

VertaPop recherche un.e Directeur.ice / Animateur.ice pour son Accueil de Loisirs Sans Hébergement Enfance (les marmottons) à La Chapelle en Vercors

Du 1er mars au 31 août 2026 (6 mois) : CDD à temps partiel : 105h/mois soit 70 % d'un temps plein

Ou du 22 avril au 22 août (4 mois) : CDD à temps partiel : 130h /mois soit 86 % d'un temps plein

Ou du 15 juin au 23 août : CDD à temps plein.

Horaires de travail : principalement concentrés sur les mercredis et les semaines de vacances scolaires (du lundi au vendredi du 6 avril au 17 avril et du 6 juillet au 14 août), avec des journées de préparation, d'organisation et de rangement dans les périodes creuses .

Salaire brut : 1380 €/ mois pour CDD à temps partiel à 70 % , 1703 €/ mois pour CDD à temps partiel à 86 % et 1980 € mois pour CDD à temps plein.

Niveau et diplômes requis : BAFD, BPJEPS ou équivalent. Permis B

Lettre de motivation et CV à envoyer à : Maison de l'aventure EVS Vertapop- 105 rue des perce neige 26420 La Chapelle en Vercors. Courriel info@vertapop.fr

Contexte :

La maison de l'aventure, association loi 1901, héberge en son sein, un gîte de tourisme social et familial de 48 lits et un Espace de Vie Sociale : Vertapop. Celui-ci se divise principalement en 4 secteurs d'activités : Enfance (ALSH 4-11 ans), Jeunesse (ALSH 11-17 ans), Mobilité et Animation Vie Sociale locale. L'équipe d'animation de l'ALSH enfance 4 – 11 ans se compose à l'année, en plus d'un animateur nature (qui anime un groupe d'une dizaine d'enfants 7-11 ans) d'une animateur.ice et d'une animatrice inclusion pour accueillir entre 7 et 12 enfants de 4 à 11 ans. En été, l'équipe s'agrandit par le recrutement d'un 1 ou 2 animateur.ices vacataires pour accueillir entre 15 et 24 enfants de 4 à 11 ans. Des mini camps sont aussi organisés.

Définition du poste

Fonctions et Missions de Directeur/ice :

De façon cohérente avec le projet social de la structure et le projet éducatif :

Sous la responsabilité de la directrice administrative et financière:

- Participer aux relations avec les familles :

- ⑩ Relationnel enfant/parent/animateur/ice
- ⑩ Coordonner le suivi sanitaire des enfants

- Participer à la prise en charge logistique et administrative des enfants :

- ⑩ Création / inscription des mineurs sur Malice
- ⑩ Transmettre le nombres d'enfants pour les goûters et les repas (vacances)
- ⑩ Faire le lien entre la coordinatrice de la navette et l'équipe d'animation

- Diriger l'animation de l'ALSH 4-11 ans :

- ⑩ Création des programmes périscolaires et des vacances avec l'équipe
- ⑩ Bilan d'activité

- Co-diriger l'équipe d'animation :

- ⑩ Co-Gestion de l'équipe : Travailler sur le collectif, le dynamisme et l'esprit d'équipe
- ⑩ Co-encadrement de l'équipe d'animateurs vacataires de l'été
- ⑩ Formation des stagiaires
- ⑩ Evaluation des animateur.ices vacataires de l'été
- ⑩ Avoir une attitude responsable ; assurer la sécurité des enfants accueillis à l'ALSH 4-11 ans.

- Assurer l'inclusion harmonieuse de l'ALSH dans le reste des locaux de l'association :

- ⑩ Co-orchestrer le rangement, la gestion des stocks et l'entretien du matériel.
- ⑩ Organiser l'entretien des locaux/ recyclage/ sortir les poubelles de l'ALSH 4-11 ans.
- ⑩ Participer aux réunions de coordination
- ⑩ Assurer le respect des autres utilisateurs des locaux de l'association

Fonctions et missions d'Animateur/ice :

- ⑩ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.
- ⑩ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- ⑩ Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- ⑩ Partie prenante du projet pédagogique et avoir un comportement pédagogiquement adapté à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.
- ⑩ Encadrer la vie quotidienne et les activités des enfants
- ⑩ Participer à la mise en œuvre des programmes périscolaire et vacances avec l'équipe
- ⑩ Proposer et organiser des activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

- ⑩ Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants
- ⑩ Être présent au moment des repas et surveiller la toilette des plus petits.
- ⑩ Participer à l'évaluation des journées/enfants/animations
- ⑩ Assurer la co-gestion du projet inclusion avec l'animatrice inclusion.
- ⑩ Assurer l'entretien des locaux/ recyclage/ sortir les poubelles